



## RAPPORT D'ACTIVITE 2015

### Généralités

L'année 2015 a été principalement consacrée au renouvellement du comité, au suivi des cas en cours et aux nouvelles demandes de détenus.

De grandes difficultés ont été rencontrées concernant la capacité du comité à développer et même à continuer l'activité de la section en raison du nombre restreint de ses membres et de leur indisponibilité croissante.

Malgré tout le nombre de membres de la section est très légèrement en hausse et les finances sont saines, les moyens de l'association restant modestes.

### Situation et perspective de la section vaudoise

Malgré les efforts du comité auprès des membres et du public pour combler son déficit en ressources humaines, aucune solution n'a pu être trouvée pour l'instant. Un repas d'échange avec les membres a été organisé le 30 octobre 2015, mais aucune solution concrète de renforcement du comité n'a pu être mise en place. Des actions de recherche de membres sont encore en cours, mais le comité a décidé de convoquer une Assemblée générale extraordinaire afin de proposer la suspension des activités de la section pendant cinq ans, dans l'espoir qu'un nouveau comité puisse être formé. Afin que la situation juridique de la section reste conforme au droit, le président sortant resterait en fonction pour le traitement des affaires courantes. *(pour le détail, voir la convocation à l'AGext du 25 mai 2016)*

### Comité

Le comité s'est réuni neuf fois et s'est consulté par voie électronique en continu durant toute l'année. Il a traité les cas qui lui ont été soumis, s'est prononcé sur les propositions de soutien à différentes campagnes politiques ou médiatiques et s'est concentré sur la recherche de solutions à la poursuite des activités de la section.

### Visites et soutiens aux détenus et autres demandes d'aide

Le comité s'est occupé de treize cas de détenus dont deux ont nécessité l'organisation de visite, les autres ayant fait l'objet d'un suivi épistolaire. Le comité relève que dans la majeure partie des cas, les problèmes soulevés sont en lien avec les pratiques



## Ligue Suisse des Droits de l'Homme Section Vaudoise

d'incarcération (exécution de peines en milieu d'incarcération préventive ; détention policières ; restriction des droits des détenus, etc.) et de renvoi des délinquants étrangers ou des personnes en situation irrégulière également liée à la problématique de l'asile.

### **Autres activités**

La section s'est activement engagée dans la campagne d'information « Facteur de protection D » qui vise à sensibiliser les personnes résidant en Suisse à l'importance et à la signification de la CEDH. La campagne a été créée en réponse à l'initiative « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) » lancée par l'UDC en août 2014. Après consultation avec les membres de la campagne, celle-ci a décidé d'être également active contre l'initiative de l'UDC pour le renvoi des étrangers criminels. Le comité a relayé les informations fournies dans le cadre de ces campagnes sur les réseaux sociaux et a activement suivi les travaux, notamment en participant à une journée de planification stratégique organisée à Berne.

Par manque de ressources humaines le comité a dû renoncer à participer à une étude internationale sur le droit des enfants menée par le « Child Rights International Network » (CRIN).

Par contre, en collaboration avec la section genevoise, le comité participe à une recherche historique sur les Ligues des droits de l'Homme en Europe menée par des chercheurs de l'Université de Vienne.

### **Site Internet et page Facebook**

Le site Internet a continué à donner toute satisfaction tant à la section vaudoise qu'à la section genevoise et au comité central suisse qui l'utilisent conjointement. L'adresse depuis laquelle on peut accéder aux informations des sections et du comité central reste inchangée : [www.lsdh.ch](http://www.lsdh.ch).

### **Frais**

Les frais d'hébergement et de développement du site sont pris en charge par la Ligue suisse.

Les mises à jour mineures et le suivi du site Internet sont assurés bénévolement à l'interne de la section par Yan Giroud et n'ont donc généré aucun coût financier. Une importante mise à jour doit être faite en 2016 et le sera par un professionnel.

L'hébergement est toujours assuré par Infomaniak, société genevoise dont les serveurs sont installés à Genève. Il coûte 180 CHF par an.



# Ligue Suisse des Droits de l'Homme

## Section Vaudoise

### **Fréquentation**

Pour diverses raisons techniques, les données de fréquentation ne sont pas fiables pour 2015.

### **Evènement, conférence et promotion de la ligue**

A son grand regret, le comité n'a pu organiser aucune manifestation publique en 2015.

### **Membres**

Au 31 décembre 2015, la LSDH-VD comptait un total de 66 membres. Parmi ces 66 personnes, 20 personnes n'ont cependant pas payé leur cotisation pour l'année 2015.

En 2015, la LSDH-VD a accueilli 7 nouveaux membres.

### **Finances**

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2015 font état de recettes pour un total de CHF 2550.85 et de dépenses pour CHF 1332.50, laissant un disponible de CHF 10'373.30.

### **Remerciements**

Le président tient à remercier chaleureusement la vice-présidente Sandrine Chiavazza, Victoria Gabioud et Layla Clément notre trésorière qui, malgré leurs emplois du temps chargés, ont donné le maximum pour assurer le suivi des activités de la section.

Il remercie également, en son nom et au nom du comité, Yan Giroud pour le suivi efficace du site Internet ainsi que Valérie Jaton et Pierre Payot pour la vérification des comptes.

Begnins, le 19 mai 2016

Le comité  
Patrick Herzig  
Président